

MAIRIE de
ROSIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU
LUNDI 2 MARS 2026 A 20 H 00

- | | | | |
|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|----|
| ▪ Date de convocation : | 23 février 2026 | ▪ Nombre de conseillers municipaux : | 27 |
| ▪ Date d'affichage : | 23 février 2026 | ▪ Nombre de conseillers en exercice : | 27 |
| | | ▪ Nombre de conseillers présents : | 21 |
| | | ▪ Nombre de conseillers votants : | 26 |

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Arnaud RAYMOND, Maire en exercice.

Etaient Présents :

M. Arnaud RAYMOND,
Maire,

M. Michel OUDIN, Mme Françoise POINSENOT, M. Patrick MELCHERS, M. Bruno MAYEUR,
M. Raphaël GELARD
Adjoints au Maire,

Mme Laure BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, Mme Cécile RIGAUD, M. Johan PILLOUD,
M. Ioan Cristian NACU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Jean-Christophe TOUPET, Mme Caroline
HECKLY, M. Rémi DAUPHIN, Mme Béatrice HENRY, M. Daniel GAC, M. Bernard PIGAL,
Mme Marlène GAURIER, Mme Annie PERINET, Mme Annie BRANGBOUR.
Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Nadège LEVAIN-LAURENCEAU
M. Chris MANIERI-BIGORGNE
M. Pascal VIEVILLE
M. Jérôme LO-HOI-NING
Mme Valérie RUINET

mandataire
mandataire
mandataire
mandataire
mandataire

Mme Françoise POINSENOT
M. Raphaël GELARD
M. Arnaud RAYMOND
M. Daniel GAC
Mme Béatrice HENRY

Etaient absents : /

M. Franck FEDER

Secrétaire de séance :

Madame Laure BAILLY a été désignée comme Secrétaire de séance.

Déploiement du système de vidéoprotection Adoption du projet et modalités de financement (FIPD)

Rapporteur : Madame Caroline HECKLY

Mes Chers Collègues,

Si la sécurité constitue une compétence régalienne de l'État, la Commune de Rosières-près-Troyes entend poursuivre son engagement en matière de tranquillité publique, en étroite collaboration avec les services de l'État, afin de garantir un cadre de vie serein et sécurisé à ses administrés

À ce jour, la commune dispose d'un dispositif de vidéoprotection composé de quatre caméras implantées principalement aux abords de la mairie et reliées au Centre de Supervision Urbain de l'agglomération troyenne.

Au regard de la recrudescence des actes de malveillance constatés sur le territoire communal et des enjeux de sécurisation de l'espace public, il est proposé d'étendre le dispositif de vidéoprotection à plusieurs secteurs stratégiques de la commune :

- carrefour Parmentier / rue de la Liberté / rue Deheurles / rue de l'Égalité,
- rue Victor Hugo,
- rue Jules Ferry.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- Prévenir les atteintes aux personnes et aux biens,
- Lutter contre les actes de vol et de vandalisme,
- Renforcer le sentiment de sécurité des habitants,
- Contribuer à l'amélioration durable de la qualité de vie sur le territoire communal.

Dans ce cadre, la commune souhaite solliciter le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), dispositif de l'État, permettant d'accompagner financièrement les collectivités territoriales dans leurs projets de vidéoprotection. Cette aide peut être accordée dans la limite de 50 % du montant hors taxes des dépenses éligibles.

Il est donc proposé de mobiliser ce fonds à hauteur du taux maximal susceptible d'être attribué.

DETAIL DU PROJET

Détail de l'opération	Montant HT	Montant TTC
Carrefour Parmentier / Rue de la Liberté / Rue Deheurles / Rue de l'Égalité	12 405.00€	14 886.00€
Rue Victor Hugo	17 579.00€	21 094.80€
Rue Jules Ferry	15 393.90€	18 472.68€
Divers : Paramétrage, mise en service...	7 926.00€	9 511.20€
TOTAL	53 303.90€	63 964.68€

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Financeurs	Taux	Montant
Installation de diverses caméras	53 303.90€	Etat – FIPD	50%	26 651.95€
TOTAL HT	53 303.90€	Total des aides publiques		26 651.95€
TVA	10 660.78€	Autofinancement		37 312.73€
TOTAL TTC	63 964.68€	TOTAL		63 964.68€

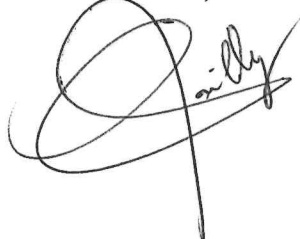
L'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- **D'ADOPTER** le projet de déploiement du système de vidéoprotection sur le territoire communal,
- **DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance auprès de Monsieur le Préfet de l'Aube,
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget primitif 2026,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
26	0	0	0

Pour extrait conforme, le 05 mars 2026,

La Secrétaire de séance,
Laure BAILLY,



Le Maire,
Arnaud RAYMOND,

